



CONCOURS DE LA FRANCOPHONIE 2003

CERTIFICAT

LE JURY CERTIFIE QUE

LE CENTRE DE LANGUE FRANÇAISE "LUTÈCE".....

A ÉTÉ LAURÉAT(E) AU CONCOURS DE LA
FRANCOPHONIE 2003

PRIX SPECIAL PRIX POUR LE PROJET CHANTER.....

ORGANISÉ PAR LES AMBASSADES FRANCOPHONES D'ATHENES

SUR LE THÈME : DIX MOTS DE RAYMOND QUENEAU

ATHÈNES, LE 20 MARS 2003

LE PRÉSIDENT DU JURY